

Accord global de modernisation

Principes généraux

Secteur presse

1. Rotatives nuit
2. Caristes nuit
3. Magasin général - Caristes jour
4. Maintenance – Travaux de jour
5. Expédition jour
6. Expédition nuit
7. Nettoyage rotatives
8. Entretien général

Secteur pré-presse

9. Encadrement pré-presse
10. Mise en page jour – nuit
11. Photocomposition publicité – Photogravure jour – Infographie – Studios de dessin
12. Photogravure nuit – Plaques nuit
13. Labo Photo – Photo numérique
14. Saisie

Annexes

- 1 Minute sur accord global de modernisation
- 2 Etat de la chaîne de fabrication à la signature de l'accord

Principes généraux

Le mercredi 29 mai 2002, la Direction du Groupe Dauphiné Libéré et les organisations syndicales se sont mises d'accord sur des effectifs à terme de modernisation et/ou de réorganisation, ainsi que sur des principes généraux matérialisés dans la "Minute sur accord global de modernisation". Cette Minute est jointe au présent accord en Annexe 1.

Le plan économique et le plan social, après présentation aux différents Comités d'Entreprise, seront déposés à la Direction Départementale du Travail dans le but d'obtenir un avis favorable à l'obtention d'une convention A.S.F.N.E..

Dans l'application de ce Plan Global de Modernisation, lié à l'obtention de la convention A.S.F.N.E., la Direction du Groupe Dauphiné Libéré s'engage à respecter les règles précisées dans la Minute.

Par ailleurs, il est précisé que, dans tous les services touchés par la modernisation et/ou la restructuration, l'évolution des grilles de salaires sera étudiée paritairement.

La diminution des effectifs prévue dans l'accord global de modernisation ne peut se faire que par une évolution du matériel, des logiciels et des organisations qui générera des gains accrus de productivité. Aussi, tout sera mis en œuvre pour faire évoluer les outils, les matériels, les logiciels, les automatismes et les organisations de travail, jusqu'à obtenir le niveau de productivité nécessaire à l'atteinte des effectifs prévus ; ceci paritairement et dans le strict respect des métiers.

L'application de cet accord Global de Modernisation et des mesures sociales qui l'accompagnent sont assujetties à la commande de deux rotatives pour implantation sur le site de Veurey.

1. Rotatives nuit

Actuellement

Rotatives nuit

- Effectif global : **60 CDI** : 5 cadres + 10 assimilés-cadres + 45 ouvriers.
Remarque : un assimilé-cadre est détaché au service maintenance jour.
- Roulement : 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 22h00 – 4h50, avec fini-parti.
- Effectif en postes pour une pagination inférieure ou égale à 32 pages :
 - o 3 cadres ou assimilés-cadres.
 - o 27 assimilés-cadres ou ouvriers, soit 9 par rotative :
 - 1 chef de machine.
 - 5 conducteurs.
 - 3 bobiniers.

En phase intermédiaire (dès la signature de l'accord global de modernisation, et jusqu'à la mise en production du nouveau parc rotatives)

Organisation inchangée.

A terme de modernisation (à la mise en production du nouveau parc rotatives)

- Effectif global : **39 Imprimeurs CDI** : 4 cadres + 6 assimilés-cadres + 29 ouvriers.
- Roulement : 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 22h00 – 4h50, avec fini-parti.
- Effectif en postes (quelle que soit la pagination, pour une production maximum de 48 pages dont 24 en quadrichromie, ou 56 pages dont 20 en quadrichromie) :
 - o 3 cadres ou assimilés-cadres.
 - o 18 assimilés-cadres ou ouvriers, soit 9 par rotative :
 - 1 chef de machine.
 - 6 imprimeurs à la conduite (*).
 - 2 imprimeurs aux dérouleurs (*).

Au delà des paginations maximum ci-dessus, l'effectif au travail sera revu paritairement.

(*) : *Un changement de dénomination sera étudié paritairement avant la mise en place du matériel.*

2. Caristes nuit

Actuellement

- Effectif global : **3 CDI** : 3 ouvriers.
- Roulement : 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 22h00 – 4h50, avec fini-parti.
- Effectif en postes : 2 caristes.

En phase intermédiaire (dès la signature de l'accord global de modernisation et jusqu'à la mise en production du nouveau parc rotatives)

Organisation inchangée.

A terme de modernisation (à la mise en production du nouveau parc rotatives)

Le service caristes nuit est supprimé.

Les bobines seront mises à disposition de la production de nuit par le service Magasin Général - Caristes Jour. Le week-end et les jours fériés, cette opération sera effectuée par le (ou les) cariste(s) en poste.

Un système d'évacuation des exemplaires mauvais issus de l'impression, ainsi qu'une station semi-automatique de dé-maculage des bobines, seront installés et opérationnels.

3. Magasin général - Caristes jour

Actuellement

Magasin général

- Effectif global : **4 CDI** : 1 cadre + 3 employés.
- Roulement : 5/2.
- Horaire de travail : sur une plage horaire de 7h45 à 17h00, aménagement en fonction des "35 heures".

Caristes jour

- Effectif global : **3 CDI** : 2 employés + 1 ouvrier.
- Roulement : 5/2.
- Horaire de travail :
 - o employés : base 6h15 – 11h45 et 12h15 – 14h30 aménagée.
 - o ouvrier : base 9h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00 aménagée.

En phase intermédiaire (dès signature de l'accord global de modernisation, et jusqu'à la mise en production du nouveau parc rotatives)

Organisation inchangée.

A terme de modernisation (à la mise en production du nouveau parc rotatives)

- Effectif global : **8 CDI** : 1 cadre + 7 ouvriers.
- Roulement : 5/2 aménagé.
- Horaire de travail : à aménager dans le cadre du passage au statut ouvrier du livre (32 heures), le service assurant une couverture de 6h15 à 17h00.

Les bobines seront mises à disposition de la production de nuit par le service Magasin Général – Caristes Jour. Le week-end et les jours fériés, cette opération sera effectuée par le (ou les) cariste(s) en poste.

Un système d'évacuation des exemplaires mauvais issus de l'impression, ainsi qu'une station semi-automatique de dé-maculage des bobines, seront installés et opérationnels.

4. Maintenance - Travaux de jour

Actuellement

Maintenance rotatives

- Effectif global : **16 CDI** : 1 cadre + 3 assimilés-cadres + 12 ouvriers.
- Roulement : 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 12h45 – 19h35 (sauf dimanche et jours fériés : 13h55 - 19h35).
- Effectif en postes :
 - o 1 cadre ou assimilé-cadre.
 - o 8 assimilés-cadres ou ouvriers.

Travaux de jour (plaques + rotatives + volants)

- Effectif global : **13 CDI** : 2 cadres + 3 assimilés-cadres + 1 technicien + 7 ouvriers.
- Roulement : 5/2 (du lundi au vendredi), soit 6h24 par jour, horaires de travail :
 - o plaques : 6h20 – 12h44.
 - o rotatives : 7h50 – 14h14.
- Effectif en postes : fonction des tirages de jour (pagination, couleurs et nombre de bandes), voir l'accord en vigueur du 21/02/2000 :
 - o 1 bande quadri : 1 assimilé-cadre + 2 conducteurs + 1 bobinier.
 - o 1 bande quadri + 1 bande noir + rouge : 1 assimilé-cadre + 3 conducteurs + 2 bobiniers.
 - o 2 bandes quadri : 1 assimilé-cadre + 3 conducteurs + 2 bobiniers.
 - o 2 bandes quadri + 1 bande noir + rouge : 1 assimilé-cadre + 4 conducteurs + 2 bobiniers.
 - o 3 bandes quadri : 1 assimilé-cadre + 5 conducteurs + 3 bobiniers.
 - o 3 bandes quadri + 1 bande noir : 1 assimilé-cadre + 6 conducteurs + 3 bobiniers.

A la signature de l'Accord Global de Modernisation :

Les services Maintenance rotatives et Travaux de jour restent dans la même organisation du travail qu'actuellement (horaires et fonctionnement).

Les signataires s'engagent à revoir le fonctionnement de ces services dans le cas où des départs volontaires ou FNE rendraient impossibles certains tirages et/ou opérations de maintenance.

Pour la bonne marche de l'entreprise, le service Maintenance rotatives s'engage à terminer les tirages de jour jusqu'à 18 heures maximum pour permettre la remise en état des rotatives pour le tirage du quotidien.

A terme de modernisation (à la mise en production du nouveau parc rotatives)

Un seul service Maintenance-Travaux de jour

- Effectif global : **15 Imprimeurs CDI** : 2 cadres + 3 assimilés-cadres + 10 ouvriers (dont 2 volants).
- Roulement : 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 12h45 – 19h35 (sauf dimanche et jours fériés : 13h55 - 19h35).
- Effectif en postes : 1 cadre (sauf dimanche et jours fériés) + 7 assimilés-cadres ou ouvriers.

Travaux de jour du lundi au vendredi.

Effectif en postes sur les nouvelles rotatives :

- o Pour 16 pages tabloï d maximum : 1 chef de machine + 1 imprimeur à la conduite (*) + 1 imprimeur aux dérouleurs (*).
- o Pour 32 pages tabloï d maximum : 1 chef de machine + 2 imprimeurs à la conduite (*) + 1 imprimeur aux dérouleurs (*).
- o Ajouter 1 imprimeur à la conduite (*) par tranche supplémentaire de 16 pages tabloï d.
- o Ajouter 1 imprimeur aux dérouleurs (*) au delà de 48 pages tabloï d.

(*) : *Un changement de dénomination sera étudié paritairement avant la mise en place du matériel.*

Rôles principaux du service avec les nouvelles rotatives :

- Maintenance et préparation des rotatives pour assurer la production de nuit.
- Réalisation des productions de jour.

Deux cas de figure se présentent :

- Journée de travail SANS tirage de jour :
 - o Maintenance seule, répartition de l'effectif au service selon l'effectif en postes requis.
- Journée de travail AVEC tirage(s) de jour :
 - o Pendant la durée nécessaire au(x) tirage(s), l'effectif nécessaire en postes (en fonction du type de travail) effectue le(s) tirage(s) prévu(s), le reste de l'effectif au service effectue la maintenance.
 - o En dehors de la période de tirage, tout l'effectif au service effectue la maintenance.
 - o La durée des tirages de jour devra être adaptée afin de permettre la préparation de la machine pour ne pas mettre en péril la production de nuit.

5. Expédition jour

Actuellement

- Effectif global : **3 CDI** : 1 assimilé cadre + 2 ouvriers.
- Roulement : 5/2, soit 6h24 par jour, horaire de travail 8h50 – 15h14.
- L'effectif expédition jour est placé sous la responsabilité de l'encadrement travaux de jour.

En phase intermédiaire (dès la signature de l'accord global de modernisation, et jusqu'à la mise en production du nouveau parc rotatives)

- Roulement : 5/2, soit 6h24 par jour, horaire de travail 8h50 – 15h14.
- L'effectif diminuera naturellement pour arriver à un effectif minimum de 2 ouvriers, sous la responsabilité de l'encadrement travaux de jour.

Les horaires de l'expédition jour resteront en adéquation avec ceux des travaux de jour.

A terme de modernisation (à la mise en production du nouveau parc rotatives)

- Effectif global : **2 CDI** : 2 ouvriers.
- Roulement : 5/2, soit 6h24 par jour, horaire de travail 13h11 – 19h35.
Les volants du service maintenance – travaux de jour assurent les remplacements à l'expédition jour.
En absence de tirages de jour, les expéditionnaires jour iront renforcer le service Magasin général-Caristes jour (tâches à définir paritairement).

6. Expédition nuit

Actuellement

- Effectif global : **43 CDI** : 3 cadres + 4 assimilés-cadres + 36 ouvriers.
- Roulement : 4/2 aménagé, soit 6h50 par jour, horaire de travail 22h00 – 4h50, avec fini-parti.
- Effectif en postes :
 - o en semaine : 27 personnes.
 - 3 cadres ou assimilés-cadres (dont 1 cadre minimum) .
 - 24 ouvriers, ou 23 ouvriers + 1 assimilé-cadre, répartis comme suit :
 - 7 au secteur Sitma, dont 1 volant.
 - 4 au secteur Rollpack + ABL.
 - 7 au secteur mise en sacs, dont 2 au quai
 - 2 au tri postal .
 - 4 au secteur quai paquets.
 - o le samedi soir : 13 personnes.
 - 2 cadres ou assimilés-cadres (dont 1 cadre minimum) .
 - 11 ouvriers, ou 10 ouvriers + 1 assimilé-cadre, répartis comme suit :
 - 2 au secteur Sitma + mise en sacs.
 - 4 au secteur Rollpack + ABL.
 - 5 au secteur quai paquets (dont 1 volant) .

En phase intermédiaire (dès la signature de l'accord global de modernisation, et jusqu'à la mise en production du nouveau parc rotatives)

- Effectif global : **43 personnes** : 4 cadres + 3 assimilés-cadres + 36 ouvriers.
- Roulement inchangé.
- Effectif en postes :
 - o en semaine : 26 personnes.
 - 3 cadres ou assimilés-cadres (dont 1 cadre minimum) .
 - 23 ouvriers, ou 22 ouvriers + 1 assimilé-cadre, répartis comme suit :
 - 7 au secteur Sitma, dont 1 volant.
 - 4 au secteur Rollpack + ABL.
 - 6 au secteur mise en sacs, dont 2 au quai
 - 2 au tri postal.
 - 4 au secteur quai paquets.

- le samedi soir : 13 personnes.
 - 2 cadres ou assimilés-cadres (dont 1 cadre minimum).
 - 11 ouvriers, ou 10 ouvriers + 1 assimilé-cadre, répartis comme suit :
 - 2 au secteur Sitma + mise en sacs.
 - 4 au secteur Rollpack + ABL.
 - 5 au secteur quai paquets (dont 1 volant).

A terme de modernisation (à la mise en production du nouveau parc rotatives)

- Effectif global : **38 CDI** : 4 cadres + 3 assimilés-cadres + 31 ouvriers.
- Roulement : 4/2 aménagé, soit 6h50 par jour, horaire de travail 22h00 – 4h50, avec fini-parti.

Rôle principal du service :

Effectuer le conditionnement des journaux en fonction de leur mode de distribution (diffuseurs, abonnés et portés).

Fonctions principales du service :

Le service est composé de trois secteurs principaux :

Secteur dépositaires (ligne R P K) : gère la quantité et l'acheminement des paquets vers les transporteurs, à destination des diffuseurs et des porteurs ; confectionne les paquets manquants ou détériorés de la production.

Secteur abonnés (ligne SITMA) : assure la mise sous film et l'impression des adresses pour les abonnés et les portés. Selon la demande il traite les comptes fermes, les tirés à part et la dépose d'encart. Met en sacs les journaux des abonnés pour les différents centres de tris postaux, petits paquets.

Secteur quai : réception et contrôle des paquets dépositaires et des sacs abonnés.

- Effectif en postes :
 - en semaine : 22 personnes.
 - 3 cadres ou assimilés-cadres (dont 1 cadre minimum).
 - 19 ouvriers, ou 18 ouvriers + 1 assimilé-cadre, répartis comme suit :
 - 7 au secteur Sitma + ABL, dont 1 volant.
 - 2 au secteur Rollpack.
 - 6 au secteur mise en sacs, dont 2 au quai
 - 1 au tri postal.
 - 3 au secteur quai paquets.

- le samedi soir : 10 personnes.
 - 2 cadres ou assimilés-cadres (dont 1 cadre minimum).
 - 8 ouvriers, ou 7 ouvriers + 1 assimilé-cadre, répartis comme suit :
 - 2 au secteur Sitma + mise en sacs + ABL.
 - 2 au secteur Rollpack.
 - 4 au secteur quai paquets.

En phase intermédiaire, les départs FNE sont remplacés par des transferts (dont certains provisoirement) en provenance d'autres services, et dans le respect de nos accords.

Lors de la mise en place de l'effectif à terme de modernisation, les derniers personnels transférés provisoirement retournent dans leur service d'origine. Il ne reste au service expédition nuit que l'effectif requis.

7. Nettoyage rotatives

Actuellement

- Effectif global : **23 CDI** : 1 cadre + 1 assimilé-cadre + 21 ouvriers (dont 1 ouvrier responsable).
- Roulement 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 5h00 – 11h50, sauf 1 CDI en roulement 5/2 avec horaire de travail 12h45 – 19h35 (sauf vendredi 15h00 – 19h35).
- Effectif en postes :
 - o 1 cadre ou l'assimilé-cadre
 - o 12 ouvriers, ou l'assimilé-cadre + 11 ouvriers, dont le poste d'après-midi.

En phase intermédiaire (dès la signature de l'accord global de modernisation, et jusqu'à la mise en production du nouveau parc rotatives)

Organisation inchangée.

Les horaires du poste de nettoyage d'après-midi resteront en adéquation avec ceux des travaux de jour.

A terme de modernisation (à la mise en production du nouveau parc rotatives)

- Effectif global : **14 CDI** : 1 cadre + 2 assimilés-cadres + 11 ouvriers.
- Roulement 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail : 5h00 – 11h50.
- Effectif en postes :
 - o 1 cadre ou 1 assimilé-cadre.
 - o 6 ouvriers, ou 1 assimilé-cadre + 5 ouvriers, ou 2 assimilés-cadres + 4 ouvriers, dont un ouvrier qui sera détaché l'après-midi en 5/2, aux horaires suivants : 12h45 – 19h35 (sauf vendredi 15h00 – 19h35).

Fonction principale du service :

- Effectue la mise en état de propreté des machines et de leur environnement (rotatives, plaques, expédition).

8. Entretien général

Rôle du service :

- maintenir en état les installations techniques du site 24h/24.

Fonctions principales du service

- L'entretien des machines de production (rotatives, plaques et expédition) avec, en priorité, le traitement des incidents de la nuit précédente et la remise en état des machines pour la nuit suivante.
- L'entretien des différents systèmes d'alimentation du Centre de presse de Veurey (eau, électricité, air comprimé).
- La modification, l'amélioration et l'entretien des systèmes mécaniques, électriques, électroniques, et des automatismes.
- La fabrication de certaines pièces mécaniques, serrurerie et chaudronnerie.
- La mise en conformité des matériels et des bâtiments.
- L'organisation et la surveillance des travaux réalisés par les entreprises extérieures.
- La climatisation.
- L'entretien partiel des bâtiments (hors peinture, carrelage, menuiserie, maçonnerie et toitures...).

Actuellement

- Effectif global : **46 CDI** : 6 cadres + 10 assimilés-cadres + 30 ouvriers.
- Organisation en différentes équipes :
Encadrement global : 2 CDI : 1 chef de service et 1 adjoint de jour.

Equipe du matin :

Effectif global : 9 CDI (1 cadre, 2 assimilés-cadres, 6 ouvriers).

Roulement : 4/2, soit 7h20 par jour (au lieu de 6h50).

Effectif en postes : 1 cadre ou assimilé-cadre minimum, et 3 ouvriers minimum.

Horaire de travail :

- o ouvrier : 5h30 – 12h50 (RPS 14 jours).
- o encadrement (RPS 16 jours) :
 - si 1 personne : 5h00 à 13h00 (durée de travail 8h00 au lieu de 7h20, dont 0h40 dite "heure de sécurité").
 - si 2 personnes : 1 personne de 5h00 à 13h00 et 1 autre de 5h00 à 12h20.

Equipe d'après-midi :

Effectif global : 8 CDI (3 assimilés-cadres, 5 ouvriers).

Roulement : 4/2, soit 7h20 par jour (au lieu de 6h50).

Effectif en postes : 1 assimilé-cadre minimum, et 2 ouvriers minimum.

Horaire de travail :

- ouvrier : 13h40 – 21h00 (RPS 14 jours).
- encadrement (RPS 16 jours) :
 - si 1 personne : 13h00 à 21h00 (durée de travail 8h00 au lieu de 7h20, dont 0h40 dite "heure de sécurité").
 - si 2 personnes : 1 personne de 13h00 à 21h00 et 1 autre de 13h00 à 20h20.

Equipe de nuit :

Effectif global : 11 CDI (1 adjoint au chef de service, 2 assimilés-cadres, 8 ouvriers).

Roulement : 4/2, soit 7h20 par jour (au lieu de 6h50).

Effectif en postes : 1 cadre ou assimilé-cadre minimum, et 4 ouvriers minimum (sauf samedi : 3 ouvriers minimum).

Horaire de travail :

- ouvrier : 21h30 – 4h50 avec fini-parti (RPS 14 jours).
- encadrement (RPS 16 jours) : 21h00 à 5h00 (durée de travail 8h00 au lieu de 7h20, dont 0h40 dite "heure de sécurité").

Equipe atelier / climatisation :

Effectif global : 12 CDI (1 cadre, 11 ouvriers).

Roulement : 5/2, soit 6h24 par jour.

Horaire de travail :

- ouvrier : 7h50 – 14h14.
- encadrement : 10h36 – 17h00.

Equipe électronique :

Effectif global : 4 CDI (1 cadre, 3 assimilés-cadres).

Roulement : 5/2, soit 6h45 par jour (au lieu de 6h24) (RPS 10 jours).

Horaire de travail : 7h30 – 14h15 et 13h15 – 20h00 (rotation hebdomadaire).

Astreinte : à tour de rôle, 1 semaine sur 4.

Dès signature de l'accord global de modernisation, l'effectif global diminuera naturellement pour arriver à terme en fin de modernisation.

- Effectif global : **38 CDI** : 6 cadres + 8 assimilés-cadres + 24 ouvriers.

Maintien des RPS actuels, des équipes en roulement dus au temps de travail et d'une couverture 24h/24

- Organisation en différentes équipes :

Encadrement global : 2 CDI : 1 chef de service et 1 adjoint de jour.

Equipe du matin :

Effectif global : 8 CDI (1 cadre, 2 assimilés-cadres, 5 ouvriers).

Roulement : 4/2, soit 7h20 par jour (au lieu de 6h50).

Effectif en postes : 1 cadre ou assimilé-cadre minimum, et 2 ouvriers minimum.

Horaire de travail :

- o ouvrier : 5h30 – 12h50 (RPS 14 jours).
- o encadrement (RPS 16 jours) :
 - si 1 personne : 5h00 à 13h00 (durée de travail 8h00 au lieu de 7h20, dont 0h40 dite "heure de sécurité").
 - si 2 personnes : 1 personne de 5h00 à 12h20 et 1 autre de 5h40 à 13h00.

Equipe d'après-midi :

Effectif global : 8 CDI (1 cadre, 2 assimilés-cadres, 5 ouvriers).

Roulement : 4/2, soit 7h20 par jour (au lieu de 6h50).

Effectif en postes : 1 cadre ou assimilé-cadre minimum, et 2 ouvriers minimum.

Horaire de travail :

- o ouvrier : 13h40 – 21h00 (RPS 14 jours).
- o encadrement (RPS 16 jours) :
 - si 1 personne : 13h00 à 21h00 (durée de travail 8h00 au lieu de 7h20, dont 0h40 dite "heure de sécurité").
 - si 2 personnes : 1 personne de 13h00 à 20h20 et 1 autre de 13h40 à 21h00.

Equipe de nuit :

Effectif global : **10** CDI (1 cadre adjoint au chef de service, 2 assimilés-cadres, 7 ouvriers).

Roulement : 4/2, soit 7h20 par jour (au lieu de 6h50).

Effectif en postes :

- o 1 cadre ou assimilé-cadre minimum, et 3 ouvriers minimum,
- o ou 1 cadre, 1 assimilé-cadre et 2 ouvriers pour permettre à cette équipe de prendre ses congés d'été sur trois mois et/ou pour pallier une absence de dernière minute (ce fonctionnement, compte tenu de la spécificité du travail de l'équipe, est limité à l'équipe de nuit).

Horaire de travail :

- o ouvrier : 21h30 – 4h50 avec fini-parti (RPS 14 jours).
- o encadrement (RPS 16 jours) : 21h00 à 5h00 (durée de travail 8h00 au lieu de 7h20, dont 0h40 dite "heure de sécurité").

Equipe atelier / climatisation :

Effectif global : 7 CDI (7 ouvriers, dont 1 frigoriste), sous la responsabilité de l'encadrement jour.

Roulement : 5/2, soit 6h24 par jour.

Horaire de travail : 7h50 – 14h14.

Equipe électronique :

Effectif global : 3 CDI (1 cadre, 2 assimilés-cadres).

Roulement : 5/2, soit 6h45 par jour (au lieu de 6h24) (RPS 10 jours).

Horaire de travail : 7h30 – 14h15 et 13h15 – 20h00 (rotation hebdomadaire).

Astreinte : maintien d'une astreinte.

9. Encadrement pré-presse

Afin d'assurer une bonne coordination entre les différents services du Pré-presse, ainsi qu'avec les autres fonctions qui lui sont directement liées,

un Responsable – Coordinateur du secteur Pré-presse

sera nommé au mois de septembre 2002.
Il fera partie de la Direction des Productions.

Dans ce cadre, le Responsable-Coordinateur du secteur Pré-presse assurera notamment :

- la coordination des différents services,
- la réflexion sur l'organisation du travail,
- la relation avec les différents donneurs d'ordres (rédaction, publicité),
- la mise à niveau permanente des personnels par le biais de l'organisation de formations internes ou externes,
- l'organisation et la coordination, avec les services informatiques, de la recherche et du développement des moyens matériels et logiciels utilisés dans les différents secteurs.

L'organisation de l'encadrement global du Pré-presse sera définie avec l'encadrement actuel et fera l'objet d'une discussion paritaire.

10. Mise en Page Jour – Nuit

- Dans le strict respect de la séparation des métiers :
 - Les évolutions du matériel, des logiciels, des automatismes et de l'organisation du travail du service Mise en Page, feront l'objet d'une présentation et d'un accord paritaire préalable à toute mise en œuvre.
 - Les modifications du matériel, des logiciels et de l'organisation du travail des services de la Rédaction ou de l'Exécution (Publiprint) en amont de la Mise en page, qui auraient pour conséquence une modification de l'état de la chaîne de fabrication à la signature de l'accord (Cf. Annexe), feront l'objet d'un accord paritaire.
- Le prépresse rédactionnel évoluera progressivement dans le sens d'une convergence d'outils, de fonctions et d'hommes, avec le service compogravure, dans l'atelier technique de production.

Secteur Mise en Page Jour

Actuellement

- Effectif global : **15 CDI** : 2 cadres + 1 assimilé-cadre + 9 techniciens + 3 ouvriers.
- Roulement 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 12h45 – 19h35 (sauf dimanche et jours fériés : 14h00 – 19h35).
- Effectif en postes :
 - o 1 cadre ou assimilé-cadre minimum.
 - o Effectif variable qui assure la production en conscience.

Montage des pages à destination du quotidien et des suppléments.

Dès la signature de l'accord global de modernisation :

Organisation inchangée.

- Les phases transitoires pour aller jusqu'à l'effectif à terme seront déterminées par l'évolution du matériel, des logiciels, des automatismes et l'organisation du service Mise en page.
- Les départs se feront progressivement jusqu'à un effectif global à terme de **13 CDI** : 1 cadre + 1 assimilé-cadre + 11 techniciens ou ouvriers.

- Roulement 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 12h45 – 19h35 (sauf dimanche et jours fériés : 14h00 – 19h35).
- Effectif en poste : variable qui assure la production en conscience.
S'il y a au moins un cadre au service, l'assimilé cadre entre dans l'effectif des monteurs.

Montage des pages à destination du quotidien et des suppléments.

Avec le même logiciel que le service Compogravure-Publicité, du matériel destiné au montage de certains suppléments sera mis à disposition des salariés de ce service.

Les demandes de sorties, lors de l'implantation du CTP, seront effectuées par ce secteur en suivant en tous points les procédures actuelles des sorties films.

Secteur Mise en Page Nuit.

Actuellement

- Effectif global : **42 CDI** : 4 cadres + 1 assimilé-cadre + 30 techniciens + 7 ouvriers.
- Roulement 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 19h30 – 2h20, avec fini-parti, sauf un cadre ou assimilé-cadre + un technicien de garde jusqu'à 2h20.
- Effectif en postes :
 - o 2 cadres ou assimilés-cadres minimum.
 - o le nombre de monteurs est conditionné par l'accord du 5/03/1998.
- Montage des pages à destination du quotidien.

Dès la signature de l'accord global de modernisation :

Organisation inchangée.

- Les phases transitoires pour aller jusqu'à l'effectif à terme seront déterminées par l'évolution du matériel, des logiciels, des automatismes et l'organisation du service Mise en page.
- Les départs se feront progressivement jusqu'à un effectif global à terme de **33 CDI** : 2 cadres + 1 assimilé cadre + 30 techniciens ou ouvriers.
- L'effectif présent en poste assurant en conscience l'intégralité de la production, sera de 18 personnes dont deux re-lecteurs. Dans le cas d'une première absence de dernière minute, la production sera assurée par l'équipe.
- Montage des pages à destination du quotidien.
- Roulement 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 19h30 – 2h20, avec fini-parti, sauf un cadre ou assimilé-cadre + un technicien de garde jusqu'à 2h20.

- Effectif encadrement en postes : 1 cadre ou 1 assimilé cadre. Si un cadre est au service, l'assimilé cadre est en production.

Les demandes de sorties, lors de l'implantation du CTP, seront effectuées par ce secteur en suivant en tous points les procédures actuelles des sorties films.

11. Photocomposition publicité - Photogravure jour - Studios de dessin - Infographie

Actuellement

Photocomposition publicité

- Effectif global : **40 CDI** : 5 cadres + 32 techniciens + 3 ouvriers.
- Roulement : 4/2 aménagé (du lundi au samedi), soit 6h50 par jour, trois équipes à horaires de travail différents : 7h15 – 14h05, 8h30 – 15h20, 12h45 – 19h35. Inversion chaque semaine entre la 1^{ère} et la 3^{ème} équipe.
- Effectif en postes : variable qui assure la production en conscience.
- Ce service réalise la production publicitaire du Dauphiné Libéré.

Photogravure jour

- Effectif global : **13 CDI** : 3 cadres + 1 assimilé-cadre + 8 techniciens + 1 ouvrier.
- Roulement : 4/2 aménagé (du lundi au samedi), soit 6h50 par jour, deux équipes à horaires de travail différents : 7h30 – 14h20 ou 8h30 – 15h20, et 12h45 – 19h35. Inversion chaque semaine entre matin et après-midi.
- Effectif en postes : variable qui assure la production en conscience.
- Ce service traite les fichiers publicitaires noirs et couleur, gère la logothèque, les films et les plaques jour.

Dès la signature de l'accord global de modernisation :

Les personnels des studios de dessin de Publiprint passeront, au sein de Publiprint, au statut ouvrier du livre. Parallèlement, quatre postes supplémentaires d'ouvriers du livre seront créés dans les studios de dessin de Publiprint, pour arriver au nombre de huit maximum, et seront réservés en priorité à des transferts issus du Pré-presse sous réserve de la validation de leurs aptitudes professionnelles.

Sous la responsabilité directe de la Rédaction en Chef, un poste d'infographiste est créé au sein de P.S.E., au statut ouvrier du livre, dans le service Compogravure-Publicité. La titularisation à ce poste aura lieu à la signature de l'accord global de modernisation.

Dans ce cadre, l'effectif global au statut ouvrier du livre des deux sociétés Publiprint et P.S.E. sera de **52 CDI**.

En phase intermédiaire, dans un souci de cohésion, afin d'obtenir une meilleure synergie de travail, les deux services, photocomposition publicité et photogravure jour, seront réorganisés en un service unique « Compogravure-Publicité », lors de la mise en place de nouveaux logiciels, de nouveaux matériels et l'intégration des fichiers numériques. A cette occasion les fonctions et tâches de chacun seront précisées. Ces évolutions seront définies par l'encadrement du Pré-presses et feront l'objet d'un accord paritaire.

La production publicitaire du journal et de ses suppléments sera réalisée par le secteur Compogravure-Publicité-Studios de Dessin.

La configuration évoluera :

Pour P.S.E., un service unique "Compogravure publicité", avec création d'un poste d'infographiste :

- Effectif global : **de 48 à 44 CDI** : 7 cadres + 1 assimilé-cadre + 40 à 36 techniciens (dont 1 infographiste).
- Roulement : 4/2 aménagé (du lundi au samedi), soit 6h50 par jour, plusieurs équipes à horaires de travail différents pour assurer une couverture de 7h15 à 19h35.
- Effectif en postes : variable qui assure la production en conscience.

Poste d'infographie : dans un premier temps, 3 techniciens de ce secteur seront formés à la réalisation d'infographies pour pallier les absences de l'infographiste. L'infographie du Dauphiné Libéré sera exécutée à ce poste.

Lors de l'intégration du C.T.P., la sortie et le contrôle des plaques pour la production jour pourront être réalisés par ce service, si besoin.

Pour les studios de dessin Publiprint :

- Effectif global : **de 4 à 8 CDI** : de 4 à 8 techniciens ou ouvriers, au statut ouvrier du livre, en Agences.
- La spécificité de cette activité nécessite une présence décentralisée, au plus près du commerce et dans un horaire administratif, roulement en 5/2 et horaire 6h24 par jour.
- Installation des mêmes matériels et logiciels qu'à l'atelier de Compogravure-Publicité de Veurey.
- Les personnels des studios de dessin n'intégreront pas en production les publicités finies issues de l'extérieur.
- A la signature du présent accord, tous ces salariés bénéficient du statut ouvrier du livre et intègrent la grille en vigueur actuellement au Pré-presses de P.S.E..

Intégration des fichiers numériques

De nouveaux moyens techniques seront mis à disposition du secteur Compogravure Publicité – Studios de dessin pour permettre d'intégrer dans la chaîne de fabrication tous les fichiers numériques de publicités fournis, aussi bien pour des publicités finies que pour des publicités partiellement réalisées, et ceci quel que soit le support de transmission utilisé.

Pour la compogravure-publicité de Veurey (P.S.E) :

- Des postes d'intégration et contrôle des fichiers publicitaires externes (hors Dauphiné Libéré) seront installés au service Compogravure-Publicité de Veurey.
- Il sera aussi donné à ce service la possibilité d'aller rechercher et intégrer des publicités finies sur le site Internet d'un client.
- Toute la production publicitaire issue de l'extérieur sera intégrée et contrôlée dans la chaîne de production du Dauphiné Libéré uniquement par le service Compogravure-Publicité de Veurey. Ce dernier pourra effectuer des corrections si nécessaire.

Pour les studios de dessin (Publprint) :

- Les studios de dessin en Agences pourront recevoir ou rechercher des fichiers publicitaires partiellement réalisés (non finis) ou des éléments nécessaires à la fabrication d'une publicité.
- Après achèvement des publicités ci-dessus, ils les intégreront en production.

12. Reproduction nuit

Actuellement

Secteur Photogravure nuit

- Effectif global : **9 CDI** : 2 cadres + 1 assimilé-cadre + 6 techniciens.
- Roulement : 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 19h30 – 2h20 avec fini-parti, sauf un poste de garde jusqu'à 2h20.
- Effectif en postes :
 - o 1 cadre ou assimilé-cadre.
 - o 3 techniciens minimum.

Secteur Plaques nuit

- Effectif global : **10 CDI** : 1 cadre + 2 assimilés-cadres + 6 techniciens + 1 ouvrier.
- Roulement : 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 20h30 – 3h20, avec fini-parti, sauf un poste de garde de 22h00 à fini-parti des rotatives nuit.
- Effectif en postes :
 - o 1 cadre ou assimilé-cadre.
 - o 5 techniciens ou ouvriers.

En phase intermédiaire (dès la signature de l'accord global de modernisation, et jusqu'à la mise en service de la technologie CTP)

Organisation inchangée.

Lors de la mise en service de la technologie CTP :

Un secteur unique "Reproduction nuit" :

- Effectif global : **9 CDI** : 2 cadres + 1 assimilé-cadre + 6 techniciens.
- Roulement : 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 19h30 – 2h20, avec fini-parti, sauf un poste de garde de 22h00 à fini-parti des rotatives nuit.
- Effectif en postes :
 - o 1 cadre ou assimilé-cadre.
 - o 4 techniciens : 3 pour le CTP, et 1 pour la validation / retouche des photos couleur et le traitement des rejets noir et blanc de nuit et de jour.

Ce service assurera, en cours de nuit, la sortie et le contrôle des plaques destinées aux travaux de jour.

13. Labo Photo – Photo numérique

Actuellement

Effectif global : **17 CDI** : 17 employés de presse : 4 à Veurey – 3 à Bourgoin – 3 à Valence – 2 à Annecy – 2 à Chambéry – 2 à Gap – 1 à Avignon.

En phase intermédiaire (dès la signature de l'accord global de modernisation)

- Installation de la photo numérique par centre départemental avec : équipement de l'ensemble des journalistes rédacteurs en appareils photo-numériques, accueil des fichiers photo numériques associés en pièces jointes aux textes des correspondants locaux de presse transmettant sur le site dédié du DL, mise à jour du système rédactionnel pour l'accueil, la sélection et le cadrage des photos numériques.
- Dès qu'un centre est équipé, et dès que la photo argentique est marginalisée (moins de 12 films argentiques à développer par jour), le développement et la numérisation de l'argentique sont centralisés au siège de Veurey.
- Les laborantins du centre départemental sont alors libérés pour évoluer vers d'autres situations : départ FNE (1 à Annecy en 2004), départ volontaire (1 à Valence), mutation au labo-photo de Veurey (1 à Chambéry et 1 à Bourgoin), accès au métier de journaliste secrétaire de rédaction (1 à Chambéry et 1 à Valence), et de journaliste reporter-photographe (1 à Avignon, 2 à Gap, 2 à Bourgoin, 1 à Valence, 1 à Annecy, 1 à Veurey).
- Lorsqu'un journaliste reporter-photographe quitte l'entreprise (1 FNE à Bourgoin en 2003, 1 FNE à Annecy en 2003, départ volontaire, départ retraite), il est remplacé immédiatement et naturellement par un laborantin ayant souhaité une évolution vers le statut de journaliste reporter-photographe. Si plusieurs laborantins devaient se trouver en situation identique pour un nombre moindre de postes à pourvoir, la priorité serait donnée dans l'ordre d'ancienneté dans la fonction.
- Lorsqu'un laborantin prend le statut de journaliste (reporter-photographe ou secrétaire de rédaction), la structure de son salaire est discutée paritairement au moment de son transfert. Dans le cas où le laborantin souhaite devenir journaliste secrétaire de rédaction, il conviendra préalablement d'évaluer et de valider ses aptitudes professionnelles selon les procédures habituelles et celles définies dans le Plan Social en ce qui concerne la formation.

Au terme de la modernisation (installation complète de la photo-numérique et marginalisation de l'argentique) :

- Un service labo-photo sera créé à P.S.E.. Il sera constitué de cinq C.D.I., dont la mission, sous la responsabilité éditoriale de la Rédaction en Chef, en collaboration étroite avec le service du reportage photo et le service documentation et sous la responsabilité hiérarchique directe de l'encadrement du Pré-presse, est de : développer les films argentiques restants, numériser les objets issus de l'argentique, numériser les fonds d'archives argentiques, réceptionner les infographies AFP - REUTER et assurer, après formation, le traitement des photos noir et blanc rejetées de jour, dans le cas où le service Reproduction nuit ne pourrait le faire. Ils pourront, de même que les reporters-photographes, mettre à disposition des banques d'échange les photos des reporters-photographes du Dauphiné Libéré.
- Dès la première mutation d'un laborantin à Veurey, ces personnels et leur charge de travail, telle que définie précédemment, rejoindront P.S.E. et adopteront le statut « ouvrier du livre » et le plan de carrière de la Compogravure.

Organisation du cheminement de la photo rédactionnelle après modernisation

Photo numérique

- Prise de 1 ou plusieurs vues (reportage).
- Nommage des vues (enveloppe) et saisie des légendes.
- Transmission via portable ou poste fixe vers un répertoire temporaire spécifique du serveur départemental.
- Alarme visuelle sur catalogue S.R. d'arrivée des photos.
- Sur écran le SR sélectionne ses sujets, les dimensionne et les cadre.
- Il sélectionne et envoie par réseau les vues pour parution vers la mise en page et celles pour l'archivage sur la base de données.

Photo argentique

- Les films sont réceptionnés par le S.R..
- Il les nomme (enveloppe) et les transmet au labo photo central pour développement et numérisation.
- Après numérisation, les vues sont déposées dans un répertoire temporaire spécifique du serveur départemental.
- Alarme visuelle sur catalogue S.R. d'arrivée des photos.
- Sur écran le SR sélectionne ses sujets, les dimensionne et les cadre.
- Il sélectionne et envoie par réseau les vues pour parution vers la mise en page et celles pour l'archivage sur la base de données.

Les photos numériques en provenance des C.L.P. devront être impérativement centralisées par un journaliste professionnel qui a la responsabilité du contenu.

Le logiciel mis à disposition de la rédaction pour le cadrage des photos, sera présenté en réunion et fera l'objet d'un accord paritaire.

Les services techniques de PSE pourront récupérer toute photo rédactionnelle (rejetée ou acceptée par le filtre) pour sa rectification.

14. Saisie

L'organisation et le fonctionnement du Service Saisie d'AGI sont définis par l'Accord Entreprise et le Plan Social Dauphiné Libéré du 1^{er} juin 2000.

A ce jour, l'effectif global est de 49 personnes :

- 3 cadres + 46 clavistes.

Nous avons 5 possibilités de départs en FNE.

Dès l'Accord Global de Modernisation signé, les dispositions financières du nouveau plan social se substitueront aux dispositions financières du plan social de juin 2000.

Annexe 1

Etat de la chaîne de fabrication à la signature de l'accord

- L'outil rédactionnel Prétexte (version actuelle) est un outil de prévision (agenda), saisie, correction, calibrage et validation des textes. Il ne possède pas de fonctions de mise en page (composition) ni d'association article-photo.
- Il ne permet pas d'enrichissement typographique des textes.
- Il transmet à l'atelier de fabrication du texte à l'état brut, (non composé).
- Il permet au rédacteur de choisir les balises générant les composantes de l'article, (localité, titre, chapeau, article, illustrations, etc.) afin qu'ils puissent être reconnus par le moteur de composition « DATOX » qui permet la réalisation de la mise en page.
- Les photos numériques ne peuvent pas être visualisées par les journalistes sur leurs stations de travail. La sélection du cliché et la décision du cadrage souhaité, sont inscrits sur un bordereau et réalisés par le service Photo (AGI).
- Le service Exécution (Publiprint), ne possède pas d'outil de calibrage électronique des pages P.A., ni de positionnement des éléments dans une page.
- L'enrichissement typographique et la composition des textes (mise en forme), sont réalisés uniquement par les ateliers de fabrication technique (système DATOX).